



L'ENTRETIEN INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

 **3 jours - 21 heures**  **16 au 18 novembre 2022**  **10 à 20 stagiaires**  **900 € TTC/pers.**

 **Lieu de formation** Hôtel Voco Paris Montparnasse, 79-81 avenue du Maine, 75014 Paris

 **Intervenants** Dr Hélène BERINGUIER (médecin du travail, MTPH)
Mme Catherine HIGOUNENC (infirmière en santé au travail)

Objectifs

- Mener des entretiens infirmiers en santé au travail dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et du rôle délégué par le médecin du travail
- Participer à l'organisation de la répartition des consultations en santé au travail entre les intervenants : médecin du travail, infirmier en santé au travail, psychologue, etc.
- Reconnaître les situations de risque juridique liés aux consultations infirmières en santé au travail (en particulier le périmètre autorisé et le secret professionnel)
- Connaître les relais à mobiliser pour mener à bien les suites à donner aux entretiens infirmiers
- Repérer les difficultés et de proposer des actions d'amélioration dans la pratique des consultations en santé au travail

Publics concernés

- Infirmiers en santé au travail dans la fonction publique hospitalière

Pré-requis

- Aucun

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Livret de formation, complété en post-formation selon les besoins exprimés par les stagiaires
- Echanges à partir des expériences des stagiaires et des expériences des formateurs
- Temps de questions/réponses
- Mises en situation et jeux de rôle
- Vidéos

Évaluation et suivi

- En amont de la formation : questionnaire de connaissance de la situation et du niveau de pratique des stagiaires, ainsi que de leurs difficultés, repérage de leurs objectifs et des objectifs de leur SST
- En début de formation : tour de table pour affiner les réponses au questionnaire et identifier des points complémentaires à aborder en dehors du programme prévu
- En fin de formation : questionnaire de satisfaction, rédaction des objectifs post-formation identifiés par chaque stagiaire (actions, moyens facilitateurs mobilisables, freins envisageables), attestation fin de formation et certificat de réalisation
- A 6 mois de la fin de la formation : questionnaire d'évaluation des actions réellement mises en place, moyens facilitateurs mobilisés, freins ayant retardé la mise en place)



Indicateurs de résultats

- Évaluation globale de la formation (2021) : **90%**
- Satisfaction des participants (2021) : **91%**
- Nombre de participants à la formation (2021) : **16 participants**



Programme résumé

- I. Présentation et recueil des attentes des participants. Présentation des formateurs**
- II. Rappel des compétences infirmières et recherche sur les compétences spécifiques en santé au travail au regard des missions des services de santé au travail**
- III. Suite du rappel des compétences infirmières et recherche sur les compétences spécifiques en santé au travail au regard des missions des services de santé au travail**
- IV. Rappel des compétences des médecins du travail et recherche sur la coordination nécessaire Médecin du travail/Infirmier en santé au travail**
- V. Focus sur la surveillance médicale renforcée (SMR)**
 - Personnels concernés (exposition aux risques, retour CLM/CLD, TPT, grossesse...)
 - Objectifs de la SMR
- VI. Notions de communication en entretien**
- VII. Approfondissement de la pratique des consultations infirmières**
 - Les déterminants de la santé
 - Le repérage des risques professionnels et des moyens de prévention existants
 - Sensibilisation et changements de comportements
- VIII. Mises en situation/jeux de rôles** : joués, observés et commentés à partir de situations de consultations infirmières (VP classique, VP grossesse, TPT, visite spontanée ou accompagnement par syndicat ou par cadre)
- IX. Présentation d'exemples de grilles d'entretiens infirmiers**
- X. Rédaction des objectifs post-formation de chaque participant**
 - Discussion sur les facteurs facilitants et les difficultés envisageables
 - Explication de l'intérêt du bilan prévu à 6 mois.
- XI. A partir d'articles de bibliographie, échanges entre pairs sur les pratiques professionnelles en santé au travail (en particulier, seront abordées les questions d'éthique)**
- XII. Récapitulatif des documents complémentaires souhaités par les stagiaires**